

FORMATION A LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES CHARIOTS DE MANUTENTION A CONDUCTEUR PORTE CATÉGORIE 2B

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Cette formation est conforme
au référentiel de compétences et d'évaluation INRS ED 856
associé à la recommandation R489



FORMATION

DURÉE 3 jours maximum

LIEU
formation animée dans vos locaux.

PUBLIC CONCERNE
toute personne amenée à utiliser un chariot automoteur
de manutention à conducteur porté.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE
pédagogie interactive basée sur une animation théorique en salle,
suivie d'exercices pratiques à la conduite en sécurité.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
vidéoprojecteur, PC portable, diaporamas.

MOYENS D'ENCADREMENT
Le formateur intervenant lors de ce stage possède une expérience
de 10 ans dans la prévention des risques professionnels. Il est aussi
titulaire des différents CACES à la conduite des engins
de manutention.

PRÉ REQUIS D'INTÉGRATION (à vérifier par vos soins)

- aptitude médicale
- maîtrise des consignes orales et écrites en français des participants
- la fourniture de chaussures de sécurité et d'un gilet haute visibilité pour la partie pratique

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION

La présence du (des) salarié(s) est suivie par une feuille de présence
signée par demi-journée, et une attestation de présence de fin
de stage (pour tout stage suivi dans son intégralité).

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

L'action de formation est évaluée par un contrôle des acquis
théoriques et pratiques, et un **CACES®** (Certificat d'Aptitude à la
Conduite en Sécurité) est délivré si le stagiaire valide
les 2 évaluations.

Les résultats détaillés aux tests de chaque stagiaire vous sont fournis.

OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION

AU TERME DE LA FORMATION,
LE CONDUCTEUR FORME DEVRA ÊTRE CAPABLE:

DE RÉALISER...

- ... les opérations d'attelage et dételage des remorques
- ... les opérations de transfert des remorques à vide et en charge
- en utilisant un chariot élévateur de catégorie 2, circulant à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de travail.
- en appliquant les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise.
- en respectant une productivité minimum, en adéquation avec les consignes de sécurité.

D'ASSURER LA MAINTENANCE DE 1er NIVEAU du matériel utilisé.

DE RENDRE COMPTE DES ANOMALIES
et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

NOTA BENE

A l'issue de cette formation,
l'entreprise utilisatrice devra délivrer au conducteur formé
une **AUTORISATION DE CONDUITE**
selon la procédure de l'arrêté du 02/12/98 :

« ... L'autorisation de Conduite ne sera obtenue et signée par le Chef d'Établissement que sur la base d'une évaluation (...) destinée à établir que le cariste dispose de l'aptitude à conduire le chariot pour lequel l'autorisation est envisagée. Elle doit prendre en compte les 3 éléments suivants :

- un examen d'aptitude médicale
- un contrôle de connaissances et de savoir-faire du cariste pour la conduite en sécurité de son chariot
- une connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation. »

La validité du CACES est de 5 ans maximum.

La réactualisation des connaissances sera vérifiée
par un nouvel examen, identique à l'examen initial.

Thèmes de la formation

1 – LA LÉGISLATION ET LA PROFESSION

LE CONDUCTEUR DOIT ÊTRE CAPABLE DE CONNAÎTRE...

... AU REGARD DE LA LÉGISLATION :

- les responsabilités pénales qu'il peut encourir en cas d'accident ou de mise en danger d'autrui lors de son activité;
- les conditions à remplir pour exercer la fonction de cariste ;
- les conditions pour lesquelles il peut éventuellement se retirer d'une situation de travail.

... AU REGARD DE LA PROFESSION :

- connaître et posséder les qualités exigées du cariste ;
- connaître et gérer les responsabilités du cariste dans son activité ;
- rendre compte des difficultés et des anomalies rencontrées.

2 – LIMITER LES RISQUES...

...LIÉS À L'UTILISATION DE L'APPAREIL

- appliquer les consignes de conduite, de circulation et de stationnement dans son entreprise ;
- repérer les endroits pouvant présenter des risques de circulation ou de stabilité de charges ;
- appliquer les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie ;
- identifier les pictogrammes de manutention et produits dangereux.

...LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

- monter et/ou descendre en sécurité d'un engin en trois points d'appui ;
- vérifier et régler son siège ;
- connaître les principes gestuels de base en cas de palettisation manuelle ponctuelle ;
- savoir limiter les postures contraignantes répétées (lors de palettisations ou de réglage de fourche par exemple) ;
- attacher sa ceinture de maintien

3 – LA TECHNOLOGIE DU CHARIOT TRACTEUR

- citer les catégories de chariots élévateurs ;
- identifier les principaux organes du chariot de manutention ;
- identifier les éléments composant le circuit hydraulique ;
- assurer la maintenance de premier niveau et justifier l'intérêt de ces vérifications ;
- connaître les différents types de palettes et containers de l'entreprise et leur emploi.

4 – UTILISATION DU CHARIOT TRACTEUR

LE CONDUCTEUR DOIT ÊTRE CAPABLE...

- de vérifier l'adéquation chariot-charge-manutention ;
- d'atteler une ou plusieurs remorque(s) au chariot;
- d'arrimer une charge sur la remorque;
- décrochage de la ou des remorque(s);
- de faire les vérifications de prise et de fin de poste ;
- de circuler à vide et en charge avec le chariot en marches avant et arrière.

A L'INTERIEUR ET A L'EXTERIEUR DE L'ENTREPRISE

- de circuler en toute sécurité;
- d'appliquer les règles de stationnement et de circulation.